

Note du ministère des Affaires étrangères français sur l'intégration économique européenne (20 avril 1955)

Légende: Le 20 avril 1955, une note de la Direction générale des Affaires économiques et financières au sein du ministère français des Affaires étrangères détaille les possibles conséquences économiques et politiques du processus d'intégration européenne sur la France. En prenant appui sur une étude de la Commission Économique pour l'Europe, la note analyse les effets potentiels en termes de désindustrialisation et de baisse du niveau de vie des ouvriers en France et de risques pour l'agriculture. Sur le plan politique, les inquiétudes portent sur les craintes que l'intégration européenne ne favorise un retour de l'hégémonie politique et économique de l'Allemagne.

Source: France. Ministère des Affaires étrangères. Direction générale des Affaires économiques et financières. Service de Coopération économique. Note. a.s. Intégration européenne (Paris, le 20 avril 1955). 6p. Archives historiques de l'Union européenne. Ministère des Affaires étrangères français. MAEF.DECE. Division économique et financière: service de coopération économique (1945-1967). Communauté économique européenne, MAEF.DECE-5. Relance de l'idée européenne, MAEF-611.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française
Avec l'autorisation du ministère des Affaires Etrangères

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_du_ministere_des_affaires_etrangeres_francais_sur_l_integregation_economique_europeenne_20_avril_1955-fr-834c885a-2cde-4621-af5c-1c61b34279b3.html



Date de dernière mise à jour: 04/01/2017

JPB/EP

MINISTÈRE

DES

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

53

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale des Affaires
Economiques & Financières
Service de Coopération
Economique

PARIS, LE 20 avril 1955.

A. Europe

N O T E

a.s. Intégration européenne.

Il paraît sans doute souhaitable, en partant d'exemples concrets, de montrer qu'une politique d'intégration économique risque fort d'avoir pour effet d'accentuer le déséquilibre, d'une part à l'intérieur des pays intégrés entre régions pauvres et régions riches, d'autre part entre pays pauvres et pays riches.

La Commission Economique pour l'Europe avait déjà consacré en 1953 une étude fort intéressante au problème de l'intégration et montré à l'aide d'un exemple historique, celui de l'Italie (qui sans doute ne doit pas être considéré comme absolument probant) que, à l'époque actuelle, l'unification économique d'un pays peut avoir pour résultat d'accentuer le retard économique des parties les plus pauvres. Les auteurs du rapport avaient montré que l'on pouvait, sans courir le risque d'être accusé de vouloir à tout prix faire du paradoxe, prétendre que le rétablissement d'une barrière douanière entre le nord et le sud de l'Italie était le seul moyen de promouvoir le développement économique du mezzogiorno.

L'étude de la C.E.E. parue au début de cette année sur la situation économique de l'Europe jette un cri d'alarme tout à fait justifié, en ce qui concerne la situation de certaines régions françaises qui pourtant sont loin d'être deshéritées. La Bretagne, le Sud-Ouest, le Massif Central s'étiolent lentement; plus généralement la France a tendance à se desindustrialiser à l'ouest d'une ligne reliant Rouen à Montpellier.

Une intégration européenne (qu'elle soit réalisée au moyen d'une approche par secteurs ou d'une approche générale) est-elle susceptible d'apporter un remède à ce déséquilibre croissant de l'économie française ou va-t-elle au contraire l'accentuer?

Quelles conclusions peut-on tirer à cet égard de l'expérience de la CECA? Un récent rapport de la Haute Autorité montre qu'au cours des dernières années la tendance à la baisse de la production des charbonnages d'Auvergne, des Cévennes et de l'Aquitaine ainsi que la sidérurgie du Centre-Midi s'est accentuée à un moment où les houillères et la sidérurgie lorraines battaient tous leurs records de production. Si la question est examinée sous l'angle étroit de leur rentabilité immédiate, il est certain que les investissements effectués en Lorraine sont d'un rendement supérieur à ceux réalisés par exemple dans le bassin de Commentry. La question se pose tout différemment si l'on examine le problème sur un plan plus large, social autant qu'économique. Si l'on ferme les mines de Commentry, c'est la base d'une activité industrielle qui est par là même sapée et il est douteux pour le moins que le gain de la communauté française retire du développement économique accéléré de la Lorraine puisse compenser la perte que cause la lente desindustrialisation de la région occidentale de la France.

D'autre part, et comme le souligne à très juste titre l'étude des experts de Genève, l'agriculture ne se développe que dans les régions où l'industrie est elle-même en progrès. Une desindustrialisation rend difficile, aléatoire, voire impossible, une amélioration de la technique agricole. Des expériences récentes (mouvement Pujade, barrages des routes par les paysans) devraient pourtant faire comprendre les liens intimes qui existent entre les difficultés de l'agriculture, la diminution des investissements dans l'industrie et la situation des classes moyennes.

Si l'on passe du plan de l'expérience au plan théorique, il faut d'abord poser en équation que intégration égale concentration. Que cette concentration, aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture, soit inéluctable, personne sans doute n'en disconvientra; qu'elle doive être accélérée par tous les moyens est déjà plus discutable (1).

La concentration déjà réalisée dans certaines branches telles que la sidérurgie, l'aluminium, l'automobile, etc., a incontestablement eu pour effet un relèvement appréciable de la productivité. Il suffit de lire les bilans des sociétés travaillant dans ces secteurs pour connaître (de façon d'ailleurs déformée) la répercussion de cette hausse de la productivité sur les bénéfices. Pour prendre un exemple récent, UGINE en 1954 (il s'agit d'un des deux producteurs français d'aluminium et du

(1) Voir question écrite posée à la Haute Autorité le 18 avril par M. Michel Debré, membre de l'Assemblée Commune du pool charbon-acier.

deuxième plus gros producteur d'aciers spéciaux) a accru ses bénéfices de 70 %. De 1953 à 1954, le cours en bourse de l'action UGINE est passé de 11.000 à 26.000 francs. Quelle a été la répercussion de cet accroissement sur la situation des salariés? Le nombre de ceux-ci a légèrement diminué et si leur rémunération a légèrement augmenté, cet accroissement n'a pas le moindre rapport ni avec la hausse des bénéfices ni même avec celle de la productivité.

Si l'on veut prendre d'autres exemples couvrant, non pas une entreprise mais un secteur d'activité tout entier, on peut noter que la production annuelle par ouvrier dans la sidérurgie française était en 1938 de 43,3 tonnes de fonte, 44,8 tonnes d'acier, 29,6 tonnes de laminés; au premier trimestre 1955, elle s'élevait au rythme annuel de 80,2 tonnes de fonte, 89,9 tonnes d'acier et 64,1 tonnes de laminés (1). Or, même en tenant compte des allocations familiales et d'une façon générale des prestations sociales, les ouvriers des aciéries françaises - même dans les entreprises les plus favorisées - ne gagnent pas plus à durée de travail égale qu'en 1938.

Ceci ne veut pas dire que tout accroissement de la productivité (conséquence de la concentration) se traduira nécessairement par l'augmentation des seuls bénéfices. Par contre il est certain que toute intégration rendra plus difficile un partage favorable à la classe ouvrière des fruits de l'augmentation de la productivité. Dès lors en effet qu'un marché commun est institué, les industriels

(1) Dans l'ensemble de la Communauté Charbon-Acier, le nombre d'ouvriers employés dans la sidérurgie est tombé de 423.380 en 1953 à 409.200 en 1954; les effectifs des mineurs de fond sont revenus dans le même temps de 685.915 à 669.554 unités.

n'ont de cesse qu'on "aligne" les charges salariales, sociales, fiscales, etc., sur celles que supportent leurs confrères dans les autres pays. Il n'y a pas encore d'exemple qu'un alignement par le haut ait été proposé soit par les gouvernements, soit par le patronat. Si les mineurs de la Ruhr ont obtenu récemment une augmentation de salaire substantielle, ce n'est pas parce que le gouvernement français a fait pression sur les industriels allemands pour la leur accorder. Par contre, la crainte de la concurrence étrangère, nécessairement accrue par la création d'un marché commun, est un excellent moyen pour s'opposer aux revendications de salaires.

D'autre part, au fur et à mesure que les entreprises dans un marché commun deviennent de moins en moins nombreuses et de plus en plus puissantes, il leur est de plus en plus facile d'imposer, grâce à des ententes tacites entre elles, des prix de monopole (1). Le cartel à l'exportation des producteurs d'acier du Plan Schuman, la surprenante identité des barèmes de prix en vigueur dans le marché commun déposés par ces producteurs en sont une preuve. Enfin, et toujours en invoquant la nécessité de préserver les industries nationales contre la concurrence accrue des autres pays faisant partie du marché commun, celles-ci obtiennent toutes sortes de privilèges et de subventions dont le coût est nécessairement payé par le contribuable, ce qui a pour effet de renforcer le caractère discriminatoire de la fiscalité.

Ainsi donc l'intégration a pour conséquence logique une discrimination accrue entre pays pauvres et

(1) Noter en particulier la hausse des prix de l'acier à l'ouverture du marché commun alors que la demande faiblissait (été 1953); la reprise des prix depuis l'hiver dernier.

pays riches, régions pauvres et régions riches, habitants pauvres et habitants riches d'un même pays. On pourrait à la rigueur admettre malgré cet inconvénient majeur la nécessité de l'intégration si celle-ci devait nécessairement conduire à un accroissement réellement massif de la production. Bien qu'il soit difficile de prouver que l'intégration constitue un frein à l'accroissement de la production, ce serait faire un dangereux pari que d'imaginer qu'elle en soit un puissant stimulant. L'histoire économique montre au contraire que, sauf en périodes de tension ou de guerre, les grandes sociétés, dont l'intégration a tendance à renforcer la puissance, ont toujours considéré comme un impératif le maintien des prix quand bien même ce résultat ne pouvait être obtenu qu'au prix d'une limitation de la production. A une époque encore récente, lors de la récession qui s'est produite dans la sidérurgie européenne, les producteurs - et en particulier les producteurs français - ont diminué la production d'une façon draconienne et en fait beaucoup plus considérablement que la situation de la conjoncture ne l'imposait.

Mais sans doute la situation doit-elle être appréciée également sur le plan politique. Comme il a été souvent souligné, l'intégration a jusqu'à présent eu, soit pour effet, soit pour but de faire un cadeau à l'Allemagne en lui accordant l'égalité des droits dans les domaines où elle ne la possédait pas encore. Si l'Allemagne redevient souveraine et si au surplus elle dispose d'une armée, on ne voit pas bien comment on évitera que l'intégration n'aboutisse à une hégémonie politique aussi bien qu'économique et à la perte de toute liberté de manoeuvre et de toute indépendance diplomatique pour la France ./.